

déville (infos)

janvier 2023 - n°289



LA VILLE VOUS INFORME

www.deville-les-rouen.fr



En action pour la planète !

**Recensement
de la population**
Acte civique et utile !

Du côté de nos assos
L'ALDM :
Foot ensemble !

Médiathèque
Des temps forts
à ne pas manquer

Comment ça marche ?
Intempéries hivernales
qui fait quoi ?



Les nouveaux élus du CMJ prêts à passer à l'action !

Lors de leurs visites de l'Hôtel de Ville dans le cadre des élections du Conseil Municipal des Jeunes, les CM1 des écoles ont rencontré Dominique Gambier, Maire et ont échangé avec des responsables de service pour comprendre leur métier et le fonctionnement d'une mairie... Ils ont ensuite élu les nouveaux conseillers du CMJ. Un bel exercice pratique pour découvrir le principe d'une élection et se familiariser avec les valeurs de la citoyenneté ! Bravo aux 12 nouveaux élus : Calie, Eugène, Ewen, Gabriel, Hector, Héloïse, Joyce, Lina, Louise, Mila, Raphaël, Thibaut, qui viennent rejoindre les 12 conseillers déjà en place depuis l'année dernière. Lors du Conseil Municipal, les jeunes élus ont reçu leur « kit de conseiller » : ils porteront la voix des enfants de Déville.



Banque alimentaire

Contre la précarité alimentaire, les bénévoles de l'association Ensemble se sont mobilisés pour la collecte Nationale des Banques Alimentaires. Les produits seront redistribués localement aux 70 associations partenaires de Seine-Maritime.

Une jolie surprise pour les enfants de la Maison de la Petite Enfance

Après avoir découvert « Où est passé le bonnet du Père Noël ? », le spectacle présenté par l'équipe de la Maison de la Petite Enfance au centre culturel Voltaire, les tout-petits ont reçu un cadeau surprise.



Des peluches données par le Rouen Hockey Elite et le Fond de Dotation des Dragons attendaient leurs petits propriétaires au pied du sapin et ont fait le bonheur de tous. Tous les enfants ont pu repartir chez eux avec ce don généreux. MERCI !



Repas de Noël dans les écoles

Les élèves ont dégusté un délicieux repas pour les fêtes de fin d'année. Pour l'occasion, les ATSEM ont mis leurs plus beaux chapeaux et les restaurants ont été décorés avec soin par l'ensemble des agents municipaux.



Douceurs de Noël

Rillettes au piment d'Espelette, beurre de saumon, chocolats, vin du Périgord... nos aînés ont profité d'un avant-goût des fêtes en recevant leurs colis distribués en décembre par les agents du CCAS et les bénévoles. En plus des 1291 colis contenant les denrées gourmandes et festives, c'était l'occasion de distribuer des sourires, d'échanger quelques mots.

SOMMAIRE

s'informer 4-5

Infos du mois
Aquabike à louer !
Le recensement, un acte civique, obligatoire et utile pour tous
Du côté de nos assos : L'ALDM Foot ensemble !
Protéger le pouvoir d'achat des habitants
Tribunes

comprendre 6-7

En action pour la planète !

découvrir 8

Médiathèque Anne Frank :
des temps forts à ne pas manquer !

habiter 9

Services municipaux
Contactez vos élus
Permanences et consultations
« Comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE novembre 2022

CONDOLÉANCES

Bernadette BÉZUEL veuve
MARQUIS / Jeanne TRÉMEL /
Micheline CHESNEAU veuve ANES /
Jacqueline MALLUITRE veuve
GRICOURT / Brigitte GOUBERT
veuve MONNOT / Jean-Claude
VAN ROEY / Florence DELAFOSSE
divorcée CYRAN / Martial PRUVOT /
Marcel ARCHERAY



LE MOT DU MAIRE

Bonne année à tous !!

En ce début d'année, je veux au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, adresser à chacun d'entre vous mes vœux de Bonne Année 2023 : vœux de santé bien sûr et vœux de réussite et de bonheur dans toutes vos projets professionnels ou familiaux.

En cette période d'incertitude, sachez que la commune est à vos côtés autant qu'elle le peut !

Nous sommes attentifs à conserver nos bons équilibres financiers car c'est la condition essentielle pour agir pour vous. Nous avons un cap pour nos investissements, nous avons des services efficaces et ils fonctionnent au service de tous : notre direction pour 2023 est assurée, soyez en certains !

Merci à tous ceux, élus, bénévoles, personnels municipaux, associations qui nous accompagnent dans cette démarche de rassemblement au service de notre commune et de ses habitants.

Au plaisir de vous rencontrer.

Très chaleureusement à vous,

Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville-lès-Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales
Directeur de la Publication Dominique Gambier - Rédacteur en Chef, rédaction et mise en page Elodie Lefevre L'Affeter - Crédit photos Mairie de Déville-lès-Rouen - Prises de vues Sophie Hébert - ont collaboré à ce numéro Jennifer Brument, Nathalie Compérot - Impression Planète Graphique, Saint Martin du Vivier - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Médiapost - Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS

7 dates à retenir pour la distribution des sacs de déchets et la collecte des sapins organisées par la Métropole ce mois-ci !



Les sacs sont distribués 1 fois par an sur présentation d'un justificatif de domicile. Rendez-vous :

Parking de Carrefour market (rue de la République) : Mercredi 18 janvier, 9h-19h / Jeudi 19 janvier, 14h-19h

Parking de la halle du pont roulant (rue Jean Richard) : Vendredi 20 janvier, 14h-19h

Parking du gymnase Guynemer : Lundi 23 et mardi 24 janvier, 14h-19h / Mercredi 25 janvier, 9h-19h.

Et si votre sapin se transformait en compost...!

Un ramassage des sapins de Noël est organisé le 9 janvier 2023. N'oubliez pas de déposer le vôtre, la veille sur le trottoir ou apportez-le à la déchetterie si vous avez manqué cette collecte. Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration (boules, guirlandes, flochage). Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement, un acte civique, obligatoire et utile pour tous

Le recensement de la population de Déville lès Rouen va avoir lieu **entre le 19 janvier et le 25 février**. Obligatoire, il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. L'ensemble de la population ne se fait pas recenser, les habitants concernés sont informés par un courrier dans leur boîte aux lettres. Pour plus de facilité, vous pourrez tout simplement répondre au questionnaire sur internet, grâce au code qui vous sera donné par votre agent recenseur. Cette année, il y aura trois agents : Monsieur VANMERRIS, Madame PIQUOT et Madame HEBERT. Merci de leur réserver un bon accueil !

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

PISCINE CHRISTINE CARON

Aquabike à louer !

Le saviez-vous ? Il est possible de louer individuellement un « Aquabike » pour 30 minutes pendant les horaires d'ouverture au public. Le tarif, 8€ pour les dévillois et 10€ pour les extérieurs, comprend l'entrée pour la piscine et la location du vélo. Des séances type sur feuilles plastifiées sont proposées et un timer est mis à disposition. Réservez votre séance en ligne : <https://resa-piscine.fr/index.php?pisc=deville>

Sur certains créneaux d'aquagym, il reste des places disponibles proposées à la séance. A réserver en ligne également !

DU CÔTÉ DE NOS ASSOS

L'ALDM : Foot ensemble !

L'ALDM a été créée en juin 1961 avec la fusion des deux clubs de Football, celui de Déville et celui de Maromme. En 61 ans, quatre présidents se sont succédés, démontrant la continuité et le sérieux de l'association. Aujourd'hui, un peu plus de 520 licenciés sont encadrés par 28 éducateurs qui font découvrir et pratiquer le football à des joueurs de 3 ans et demi jusqu'à 60 ans et plus ! Le club est organisé avec une section BABY FOOT, une école de football, un pôle préformation, un pôle formation ainsi qu'un pôle compétition. Sans oublier les vétérans, la section du football adapté et la section football loisir.

L'ALDM ne serait pas l'ALDM sans ses « forces vives » (membres du bureau, dirigeants et bénévoles) qui ne comptent pas leur temps pour soutenir et faire vivre le club ; ses sportifs de tous niveaux, petits et grands, qui, à travers leurs efforts, contribuent à la réussite collective et valorisent l'image du club. Il ne faut pas oublier les 28 éducateurs, qui œuvrent au quotidien et forgent nos futurs champions, leur transmettant l'amour du football, le respect, le collectif et l'épanouissement. L'ALDM, c'est aussi la générosité et le soutien des sponsors ; et enfin, les parents et supporters qui, de près ou de loin, apportent la motivation aux footballeurs.

EN SAVOIR + www.facebook.com/al.devillemaromme



Le mot de ... Sylvain Deloignon, Président

« J'ai repris la présidence du club il y a deux saisons maintenant. Ma motivation et celle des membres du bureau étaient de faire retrouver à l'ALDM ses valeurs qui en ont fait un club formateur de la région Normandie. Avec ses deux écoles de football labélisées, Féminine et Masculine, le travail fourni porte ses fruits. Tout cela est de bon augure pour les saisons à venir.

Le club se donne les moyens d'évoluer, que ce soit sur le plan administratif, financier, sportif ou encore dans sa communication. Nous devons garder à la fois notre enthousiasme et notre lucidité, c'est à ce prix que nous pourrions encore progresser.

Enfin, n'oublions pas que le football est un loisir, il ne doit être source que de plaisir, le plaisir se cultive, son terreau est un mélange de don de soi, d'amitié, de solidarité et de convivialité. »

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2022

Protéger le pouvoir d'achat des habitants

Ce conseil municipal de fin d'année est toujours l'occasion de débattre des **orientations budgétaires** pour l'année suivante. Pour 2023, on peut s'appuyer sur une **situation financière saine**. La commune est peu endettée et les travaux réalisés ces dernières années portent leurs fruits : travaux d'isolation qui limitent les consommations énergétiques, installation de la fibre optique communale qui réduit les frais de téléphone et d'internet. Mais la préparation de notre budget se fait aussi dans un contexte d'incertitude lié à l'inflation mais aussi aux recettes venant de l'Etat.

Face à cela, **4 orientations** sont proposées : poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et la mise en place de notre programme pluriannuel d'investissement. L'objectif est aussi de ne pas faire porter aux habitants de la commune les dépenses auxquelles nous devons faire

face pour protéger leur pouvoir d'achat et de **tout faire pour ne pas augmenter nos taux d'imposition**.

Pour le Maire, « *Les Défis auxquels nous sommes confrontés sont là : défi de la transition écologique, défi du numérique, défi économique et social, défi démographique, défi de la sécurité. Nous ne pouvons attendre pour les relever !* ».

Le conseil a par ailleurs engagé des **partenariats avec divers organismes de formation**. Nos nouveaux équipements comme la piscine ou la salle de danse, séduisent ceux qui forment à la danse et à la musique (CEFEDM) ou à la natation (université). Les conventions passées avec ces organismes sont à la fois source de revenus pour la commune et l'occasion de contacts avec de jeunes étudiants susceptibles de nous aider dans l'encadrement de ces activités.

Le conseil a également adopté une **convention avec la Croix-Rouge** pour qu'elle puisse nous assister en cas de très gros incident dans la commune : avec l'espoir qu'elle ne servira jamais mais l'assurance de pouvoir être aidé si besoin.

Une révision du **règlement de la restauration collective** permet maintenant de **réduire** à 8 jours au lieu de 15, les **délais d'inscription**, ce que souhaitaient les familles. Un **délai de carence d'une journée** a été mis en place en cas d'absence pour éviter de faire porter aux autres familles le coût des repas non consommés. Le règlement a pour objectif de contenir les coûts des repas pour les familles et de limiter le gaspillage alimentaire.

Enfin, le conseil a renouvelé son **soutien financier pour quelques associations** et a adopté les **tarifs municipaux pour 2023** avec une augmentation très limitée.

LES TRIBUNES (obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Agir Ensemble pour Déville »

Bénévoles, élus, unis au service de la commune.

Nous le répétons souvent : les élus seuls ne peuvent pas, même avec l'aide des personnels municipaux, tout faire. La grande parade de Noël, comme la distribution des colis à nos anciens, l'ont encore récemment démontré : on ne peut réussir sans la mobilisation des bénévoles.

Notre action municipale y est très attentive comme en témoigne notre soutien constant à la vie associative, non seulement au plan financier, mais aussi par les locaux, personnels, ou équipements que nous mettons largement à leur disposition.

Si vous avez un peu de temps, venez soutenir nos associations pour faire vivre la solidarité au quotidien, pour organiser nos animations pour les personnes âgées, pour accompagner nos clubs sportifs...

C'est le vœu que nous formons pour 2023 ! N'hésitez pas à nous contacter ; nous vous mettrons en relation avec les associations que vous souhaitez, pour que nous puissions agir ensemble au service de notre commune.

BONNE ANNÉE À TOUS !

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Lors du Conseil municipal du 8 décembre ont été présentées les orientations budgétaires pour 2023, qui découlent des précédentes sans grand bouleversement. La conjoncture actuelle marquée par la crise énergétique et l'inflation crée une incertitude sur les coûts et sur les recettes qui invite à la modération et à l'humilité. Le budget primitif, qui doit être présenté en janvier, permettra un débat plus approfondi sur les choix politiques de la majorité.

Au cours de cette séance, nous avons :

- Proposé une réflexion sur la gratuité de l'accès à la Médiathèque, comme pratiqué dans toutes les communes voisines, dans une politique d'accès à la Culture pour tous et de valorisation de ce bel équipement.
- Dit notre opposition à la mise en place d'un jour de carence pour la restauration scolaire : les familles ne doivent pas être pénalisées financièrement si leur enfant manque la cantine parce qu'il est malade.

Avec nos meilleurs vœux pour 2023

Contact : reveillonsdeville@gmail.com

En action pour la planète !

La transition écologique ne peut plus attendre. Protéger l'environnement, c'est l'affaire de tous !

Bien plus que l'adoption d'un plan de sobriété, la ville s'est engagée depuis de nombreuses années pour répondre aux défis de demain et construire une ville durable, agréable à vivre. Des travaux, aux actions initiées dans les services, la commune n'oublie pas l'importance de l'éducation à l'environnement de l'assiette des écoliers, aux ateliers de la médiathèque !



Devoir d'exemplarité pour la ville

Lors du Conseil Municipal d'octobre 2022, la commune a adopté un **plan de sobriété énergétique** pour les équipements municipaux, notamment dans une démarche d'économie sur le chauffage et l'électricité, face à l'explosion des coûts. Ainsi, plusieurs orientations ont été retenues :

> En accord avec la Métropole, maintenir et harmoniser le programme de **réduction de l'éclairage public la nuit**.

> **Réduire les températures « cible » de chauffage**, conformément aux normes proposées : 19° pour les bureaux et les écoles (16° pendant les vacances scolaires) ; 15° pour les équipements sportifs avec 19° pour les vestiaires ; la maison de la petite enfance est maintenue à 20°.

L'éducation au durable

A travers ses actions, la ville veut montrer l'exemple. Les services municipaux s'emploient aussi à **transmettre les bons gestes**, notamment auprès des plus jeunes.

Dans les **restaurants scolaires**, des animations et des menus de saison favorisent l'éducation au goût et la sensibilisation au gaspillage alimentaire. Actuellement, une « **table de partage** » est testée dans les écoles Charpak et Rousseau. Les enfants n'ayant pas mangé leur fromage ou leur dessert le reposent sur une table dédiée, permettant à ceux qui ont encore un petit creux de se servir.

Depuis plusieurs années, la **médiathèque Anne Frank** œuvre pour une **éducation à l'environnement**, au travers de sa programmation culturelle et de la constitution d'un **fonds documentaire spécifique sur l'environnement**. Petits et grands peuvent emprunter des ouvrages de référence, des revues et des films pour mieux comprendre les enjeux environnementaux actuels.

> **Encourager les écogestes** dans tous les bâtiments publics.

> Développer un programme de **réduction des dépenses de carburant** dans toutes les activités municipales.

> **Optimiser l'usage** des bâtiments publics.

> **Poursuivre le programme d'isolation des bâtiments publics** (Logis, Centre Technique Municipal et Centre Culturel Voltaire).

Les **travaux de réhabilitation thermique de deux bâtiments** des Services Techniques, qui doivent débuter en mars 2023, vont permettre de baisser les consommations énergétiques. La restructuration du Centre Technique va également optimiser l'organisation des pôles de travail et offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux.

Chaque année au mois d'avril, la médiathèque vous invite à découvrir des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, au travers d'**expositions, d'ateliers et de conférences**. Récemment un partenariat a été mis en place avec le service d'éducation à l'environnement-mobilisation citoyenne-COP 21 de la Métropole Rouen Normandie. Cette année, le thème portera sur l'industrie textile et son impact sur la planète.

Depuis 2 ans, la médiathèque met à la disposition du public une « **grainothèque** » : un système d'**échanges** où chacun peut déposer et prendre des graines issues de cultures sans engrais chimique, librement et gratuitement. Les graines de variétés anciennes et rustiques sont privilégiées de façon à **favoriser la biodiversité**. Lors du **club « Chapeau, melon et bottes de pluie »**, les jardiniers amateurs ou confirmés, sont invités à échanger des pratiques de jardinage plus vertueuses pour l'environnement et la biodiversité. Apprenez à jardiner sans vous ruiner et sans produits phytosanitaires.

Préserver l'environnement, c'est aussi ramener **la nature en ville**. Après l'application de la « gestion différenciée », l'éco-pâturage ou la plantation d'arbres, un nouveau projet va bientôt débuter : la **création du Parc Urbain**. Les premières esquisses ont été présentées par notre paysagiste et l'avant-projet définitif sera présenté en ce début d'année. Le Parc, situé impasse Barbet, s'étendra sur 12000m². Suite à la première réunion d'avant projet sommaire (APS), nous pouvons déjà vous dévoiler que le parc proposera 4 zones où les habitants pourront trouver une île aux jeux pour enfants, un espace de détente/repos, un autre de rencontres ainsi qu'une zone « nature ». En plus des balades le long du Cailly, un parcours pédagogique contribuera à l'éducation à l'environnement !

La **RESTAURATION COLLECTIVE** s'est inscrite au projet « **Mon Restau Responsable** ». Entre mars et octobre 2022, le service a travaillé, avec l'accompagnement de la Métropole, sur trois points : l'approvisionnement en produits durables, la prévention et la maîtrise du gaspillage alimentaire, l'élimination des matières plastiques. Ce travail de réflexion et de réorganisation a déjà porté ses fruits. Le **gaspillage alimentaire** mesuré en mars était, en moyenne, de 225 g par enfant par repas (soit 34kg par enfant et par an). Il a **baissé de 52%** en octobre, soit en moyenne, 109g par enfant par repas (équivalent à 16kg par enfant et par an).

La **MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK** réduit son impact sur l'environnement en mettant en place diverses mesures, telles que l'utilisation de **sacs en papier**, de **couvertures biosourcées** pour les livres et la recherche d'une **gestion durable des collections désherbées** (documents sortis des fonds de la bibliothèque). Ainsi, les documents supprimés sont proposés à la vente lors de **braderies ou donnés à Ammaréal, librairie sociale et solidaire** de livres d'occasion vendus en ligne.

Les **SERVICES TECHNIQUES** ont proposé une **alternative écologique pour les décorations de Noël**. Entièrement **fabriquées à la main avec du matériel de récupération**, ces jolies décorations sont nées l'année dernière à l'initiative d'agents municipaux.

ÉNERGIES MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Comment faire des économies d'énergie ? Qui contacter pour avoir des conseils en matière de rénovation énergétique ? Comment passer aux énergies renouvelables ? À quelles aides financières ai-je droit ?

Pour répondre à ces questions, la Métropole a créé « **Énergies Métropole Rouen Normandie** », le service public de la rénovation énergétique qui propose un accompagnement gratuit, neutre et indépendant.

> **Des conseillers vous guident** dans votre projet de rénovation, de l'idée jusqu'à l'accompagnement en phase travaux.

> **Une question ? Un projet ?**

Prenez rendez-vous dès maintenant au **02 76 30 32 32** ou par mail à energies@metropole-rouen-normandie.fr - Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

www.facebook.com/EnergiesMetropole



EN RÉSUMÉ

C'est ensemble que nous réussirons à améliorer notre empreinte carbone et notre impact environnemental ! **Nous sommes tous acteurs** dans cet engagement : les bonnes pratiques et les petits gestes du quotidien, mis bout à bout, contribuent à préserver notre planète ! « *Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font mal, mais par ceux qui le regarde sans rien faire.* » (Albert Einstein).



Médiathèque Anne Frank : des temps forts à ne pas manquer !

En janvier, à la médiathèque vous irez ! Cela pourrait être un très bon dicton tant le programme proposé est riche en divertissements. En plus des animations habituelles, l'exposition vous invite à redécouvrir l'histoire de Vallourec, ce site industriel qui a marqué la vie de la commune. Quant aux plus téméraires, les « Nuits de la lecture » sont placées cette année, sous le signe de la peur ! A vos agendas !

Du 7 au 28 janvier, découvrez l'exposition « Vallourec, histoire d'un site industriel dévillois »

Mars 2021 marque la fin de l'ère « Vallourec » débutée en 1972 à Deville lès Rouen, sur un site industriel vieux de plus de deux siècles ! Depuis la création en 1729 d'une société de laminage de plomb, devenue en 1735 la Manufacture royale de plomb, l'activité métallurgique de l'entreprise n'a cessé de se transformer au grè des repreneurs et des mutations industrielles. Redécouvrez l'histoire de ce site exceptionnel qui a marqué durablement l'histoire de la commune. De nombreux documents d'archives (plans, cartes postales, photographies...) et objets, patiemment collectés par un ancien salarié et un historien local, témoignent du passé encore vivace du site industriel. *En partenariat avec Dominique Bergère, Philippe Ruc et Alain Alexandre qui inaugureront l'exposition le samedi 7 janvier à 16h à la médiathèque.*

En janvier, c'est aussi...

- « **Mille et un contes frileux** » : mercredi 11 janvier à 11h. Il y a mille et un contes frileux et mille et une façon de les couvrir... Deux conteuses en polaires ont déposé leur valise dans la médiathèque. Celle-ci est faite d'aurores boréales, de peau d'ours et de boucs malicieux pour réchauffer petits et grands. *A partir de 5 ans, sur inscription.*
- « **Marmothèque** » : samedi 14 janvier à 10h30. Histoires, comptines et albums à partager entre tout-petits et adultes. *Bébés et enfants jusqu'à 3 ans, sur inscription.*
- « **English tales** » : mercredi 18 janvier à 15h. Petites histoires en anglais à une ou deux voix autour d'une thématique de livres. *A partir de 5 ans, sur inscription.*
- « **Labo créatif** » : mercredi 25 janvier à 11h. Dans le laboratoire créatif, il y a tout un tas d'objets, de matériel, de machines et d'idées pour bricoler de façon ludique avec Bérénice Palier, artiste dévilloise. *A partir de 12 ans, sur inscription.*
- « **Club B.D.C.M** » (Bandes dessinées, Comics, Mangas) : samedi 28 janvier à 10h30. Sauriez-vous démasquer un espion de Bordurie d'un regard ? Seriez-vous digne de soulever Mjölnir ? Manger un fruit du démon ne vous fait pas peur ? Alors venez échanger au club B.D.C.M. ! *A partir de 16 ans, sur inscription.*



Vendredi 20 et samedi 21 janvier : frissons garantis pour les « Nuits de la lecture »

- « **La Nuit de la Lecture dont vous êtes le héros** » - **vendredi 20 à 18h15**
La médiathèque ouvre ses portes pour une visite nocturne et... surprenante. Un élément va perturber la soirée, aux participants de mener l'enquête...
A partir de 12 ans, sur inscription.
- « **Contes et légendes de Normandie** » - **samedi 21 à 18h**
Laissez-vous conter, par l'association « Touches d'Histoire », les légendes de Normandie que l'on se chuchotait autrefois au coin du feu... Elles sont nombreuses, les histoires à circuler de maison en maison, parlant d'amour, de mort ou de bravoure ! Tantôt mystérieuses, tantôt pleines de drôlerie, revivez le quotidien des normands avec humour, verve et joie ! En plein jour, ou bien à la lueur de la bougie ou des premières étoiles, en déambulation ou en fixe - la bonne Madeleine - fantasque et bavarde - conte les géants et les fées, les fantômes et les miracles qui font les mystères de la Normandie !

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Deville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture des services

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h
(accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Maison des arts et de la musique

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques. Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : 02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en **contact avec un adjoint**, n'hésitez pas à **appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire** qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, **sur rendez-vous**, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seine-maritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le **4^e samedi de chaque mois**, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous** - ☎ 02 32 82 34 80

ADMR de la demi-lune
Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h - ☎ 02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile)
Permanence **le vendredi** de 13h30 à 16h30 - ☎ 09 70 19 29 93

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h30 à 12h - ☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil **les mercredis et les jeudis**, de 9h à 12h **sur rendez-vous** et de 14h à 17h **sur rendez-vous**. ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Intempéries hivernales : qui fait quoi ?

Le « plan hivernal » est mis en place par la ville pour anticiper la baisse des températures et la chute de neige ou de verglas. *Quel est le rôle de chacun en cas d'intempéries ?*
> En cas d'alerte météo France, une astreinte intervient selon la priorité : artères principales, secteurs pentus... **Les agents municipaux** assurent le sablage des rues, l'accès aux écoles et bâtiments municipaux.
> **Les habitants** doivent débayer la neige et déposer du sable en cas de verglas sur le trottoir longeant leur habitation. Il est conseillé de pousser la neige le long des façades pour ne pas entraver les bouches d'égout. Des bacs de déneigement remplis d'un mélange de sable et de sel sont à la disposition des habitants.
> Les voies départementales sont traitées par le **Département**, les transports en commun et la collecte des déchets relèvent quant à eux de la **Métropole Rouen Normandie**.

Les rendez-vous de janvier 2023

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

samedi 7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Anciens Combattants
(ACPG-CATM)
10h, salle des associations
« les Rivières »

dimanche 8
APRÈS-MIDI JEUX ET
GALETTE ALDéville des Jeux
14h-18h, salle des
associations « foyer des
anciens »

mardi 10
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Amicale des Anciens
Travailleurs
14h30, salle municipale
« le Cailly »

mercredi 11
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
USEP
9h-10h, salle municipale
« la Clairette »

CÉRÉMONIE DE VOEUX
aux corps constitués, aux
associations et aux habitants
18h30, salle municipale
« le Cailly »

vendredi 13
GALETTE DES ROIS
du Comité de Jumelage
20h30, salle municipale
« le Cailly »

mercredi 18
GALETTE de l'USEP
10h, salle municipale
« le Cailly »

REMISE du chèque du Téléthon
18h, Hôtel de Ville

mercredi 18 > mercredi 25
DISTRIBUTION des sacs de
collecte des déchets, par la
Métropole Rouen Normandie

> **Parking de Carrefour**
market
18 janvier / 9h-19h
19 janvier / 14h-19h

> **Parking de la halle du**
pont roulant
20 janvier / 14h-19h

> **Parking du gymnase**
Guynemer
23 et 24 janvier, 14h-19h
25 janvier, 9h-19h

jeudi 19 > samedi 25 février
RECENSEMENT DE LA
POPULATION PAR L'INSEE
(voir page 4)

vendredi 20
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ALD randodéville
15h, maison de
l'animation

samedi 21
GALETTE DES ROIS offerte
aux aînés par la commune
15h, centre culturel Voltaire
(voir ci-dessous)

jeudi 26
CONSEIL MUNICIPAL
séance publique
18h, Hôtel de Ville

samedi 28
SAINT BARBE
des Sapeurs-Pompiers
salle municipale « le Cailly »



samedi 21 janvier LES SENIORS FÊTENT LES ROIS !

« J'aime la galette, savez-vous comment ?! »

Pour le découvrir, la commune a le plaisir de vous convier à la dégustation de la traditionnelle galette des rois le **samedi 21 janvier 2023** à 15h au centre culturel Voltaire. Profitez du spectacle « La croisière en folie » qui sera suivi d'une animation dansante.

L'après-midi et la galette sont offerts aux Dévillois de plus de 60 ans (5€ pour les accompagnants de moins de 60 ans ou résidant hors Déville), qui se sont inscrits avant le mardi 20 décembre 2022.

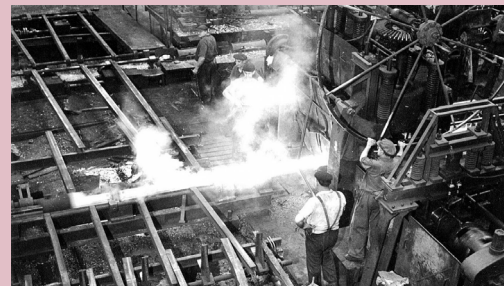
noter

RECENSEMENT CITOYEN les jeunes nés entre novembre 2006 et janvier 2007 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80**

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'HIVER (du lundi 13 au vendredi 24 février) **inscription jusqu'au 15 janvier** sur le « Portail Famille » **Hôtel de Ville - service « jeunesse, écoles et sports » - pôle inscription - 02 32 82 34 80**

à la médiathèque Anne Frank

samedi 7 > samedi 28
EXPOSITION « Vallourec, histoire d'un site industriel dévillois »



samedi 7 - 16h
INAUGURATION DE L'EXPOSITION en compagnie de Dominique Bergère, ancien ouvrier de Vallourec, Philippe Ruc et Alain Alexandre

mercredi 11 - 11h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES
« Mille et un contes frileux »

samedi 14 - 10h30
MARMOTHÈQUE

Exposition et animations gratuites sur inscription. Renseignements auprès de la médiathèque Anne Frank : ☎ 02 32 82 52 22 / www.mediatheque-anne-frank.fr

mercredi 18 - 15h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES
« English tales »

Vendredi 20 et samedi 21
« NUITS DE LA LECTURE »
> **vendredi 20 - 18h15**
« La Nuit de la Lecture dont vous êtes le héros »
> **samedi 21 - 18h**
« Contes et légendes de Normandie »

mercredi 25 - 11h
ATELIER Labo créatif

samedi 28 - 10h30
CLUB B.D.C.M.
Bandes dessinées,
Comics,
Mangas



au centre culturel Voltaire

Spectacles programmés par l'Expansion Artistique. Tarifs, conditions de réservation et mesures sanitaires : www.dullin-voltaire.fr

dimanche 8 - 11h et 15h
SPECTACLE jeune public
« LE LANGAGE DES OISEAUX »

vendredi 13 - 20h
SPECTACLE « LES RAISINS DE LA COLÈRE »

LES INFOS À CONNAÎTRE !

MALADIE D'ALZHEIMER Le CHG « La Filandière » organise des ateliers « informations et sensibilisation » destinés aux aidants familiaux des **malades d'Alzheimer et apparentés**. 14h-17h30 : 4 janvier : comprendre les troubles et symptômes de la maladie / 13 janvier : la vie quotidienne

et l'autonomie. Inscription préalable avant chaque rencontre au moins 1 semaine avant la première rencontre au 02 35 75 20 20 ou par mail j.crochemore@chg-lafilandiere.fr. **JOURNÉE PORTES OUVERTES** Université de Rouen Normandie : samedi 4 février - Informations sur www.univ-rouen.fr/jpo



Dominique Gambier, Maire,
la Municipalité
et les services municipaux
vous souhaitent une

*Bonne et
heureuse année*



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel